

Flash Economie

17 juillet 2020 - 824

France: un nouveau choc de désindustrialisation

On parle beaucoup en France de relocalisations, de retour de la politique industrielle.

Mais en réalité, après la crise du Covid, le risque est une nouvelle vague de désindustrialisation.

En effet:

- partout dans l'OCDE les entreprises industrielles subissent une perte importante de profitabilité;
- pour redresser leur profitabilité, elles vont être incitées à localiser leurs productions dans des pays à coûts salariaux faibles où dans des pays où la relocalisation de l'appareil productif est avancée;

La France étant caractérisée par des coûts salariaux élevés, une robotisation faible, associée à des compétences faibles de la population active, il est probable qu'elle fait partie des pays peu attractifs pour la localisation des productions après la crise.

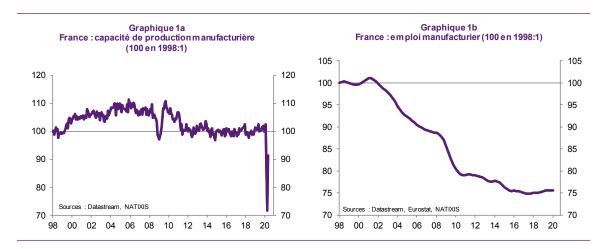
Patrick Artus
Tel. (33 1) 58 55 15 00
patrick.artus@natixis.com
@PatrickArtus





L'espoir de relocalisations

Avant la crise du Covid, il existait quelques légers signes de redressement de l'industrie en France: petite remontée de la capacité de production de l'industrie (graphique 1a) et de l'emploi industriel (graphique 1b).



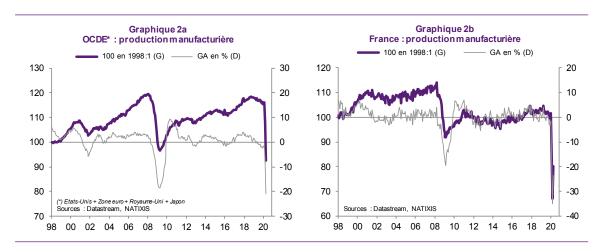
Après la crise du Covid, un espoir est né :

- qu'il y ait des relocalisations, le retour à une production plus proche de l'acheteur final des biens;
- que l'Etat développe une politique industrielle, pilote la relocalisation et le développement d'industries stratégiques.

Mais, en réalité, il faut plutôt craindre une nouvelle vague de délocalisations en France.

Pourquoi une nouvelle vague de délocalisations en France ?

Le point de départ est que la crise du Covid fait chuter la profitabilité des entreprises industrielles partout dans l'OCDE et aussi en France avec le recul de la production (graphiques 2a/b).



Les entreprises vont donc essayer de redresser leur profitabilité.

Pour cela elles vont être incitées à localiser leur production :

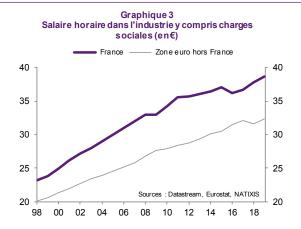
soit dans des pays où les coûts salariaux sont faibles ;



- soit dans des pays où le niveau technologique, le degré de robotisation, sont élevés, ce qui permet d'utiliser peu de travail.

Or, la France est caractérisée :

- par des coûts salariaux élevés (graphique 3) ;



- par des compétences faibles de la population active (tableau 1) ;

Tableau 1 : enquête PIAAC de l'OCDE, score global par score décroissant (numératie et littéracie, 2016)

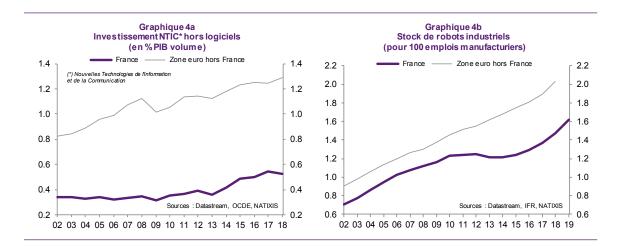
Rang	Pays	Score
1	Japon	292.2
2	Finlande	284.9
3	Pays-Bas	282.2
4	Suède	279.1
5	Norvège	278.4
6	Flandre (Belgique)	277.9
7	Nouvelle-Zélande	275.9
8	République Tchèque	274.9
9	Slovaquie	274.8
10	Danemark	274.5
11	Estonie	274.5
12	Australie	274.0
13	Autriche	272.2
14	Allemagne	270.8
15	Canada	269.5
16	Corée	268.0
17	Royaume-Uni	267.2
18	Pologne	263.3
19	États-Unis	261.3
20	Irlande	261.1
21	France	258.2
22	Slovénie	257.0
23	Israël	253.1
24	Grèce	252.9
25	Italie	248.8
26	Espagne	248.8
27	Turquie	223.0
28	Chili	213.1

Sources: OCDE, NATIXIS

 par un degré de modernisation et de robotisation faibles des entreprises industrielles (graphiques 4a/b).

3





Synthèse : le risque d'une nouvelle vague de délocalisations en France

Les Français rêvent de réindustrialisation et de relocalisation. Mais la France n'a pas les caractéristiques des pays où les entreprises ont envie de s'installer après la crise du Covid pour redresser leur profitabilité.

En effet, la France a des coûts salariaux élevés, des compétences faibles de la population active, une modernisation réduite des entreprises.

Il faut donc plutôt craindre en France une nouvelle vague de délocalisations industrielles vers les pays qui ont les caractéristiques désirées par les entreprises.